

Séez, le 18 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE HAUTE TARENTEAISE – 17 octobre

Lundi 17 octobre 2016 à Montvalezan, se tenait le 6^{ème} conseil communautaire de l'année, réunissant les élus des 8 communes de Haute Tarentaise.]



Principaux sujets abordés

- **L'attribution du marché public pour la gestion du site des Brévières.** En effet, suite à la démolition de l'usine d'incinération des déchets et de l'ancienne déchetterie ; un quai de transfert des déchets est en cours de construction par la Communauté de Communes ainsi qu'une nouvelle déchetterie mise aux normes et adaptée aux nouvelles filières de recyclage des matériaux. Cette dernière ouvrira le 1^{er} décembre aux particuliers et aux professionnels pour évacuer leurs matériaux. Le quai de transfert sera lui opérationnel, dès le 15 novembre pour accueillir les ordures ménagères, le tri sélectif et les cartons de Tignes et de Val d'Isère. L'entreprise Trialp s'occupera du gardiennage et de la gestion du transfert des déchets tandis que la société Nantet transportera ces déchets via des camions de 22 tonnes vers Chambéry et son usine d'incinération pour revaloriser en électricité et chaleur pour les ordures ménagères. Les autres déchets (tri sélectif et cartons) étant revendus.

- **Les élus ont ensuite approuvé la dissolution du syndicat mixte de redynamisation du site de défense de Haute Tarentaise** afin de répartir l'actif et le passif. La Communauté de Communes était membre comme celle des Versants d'Aime mais aussi la commune de Bourg St Maurice, la commune de Séez et le Département.

- **Les élus du conseil ont ensuite approuvé la Convention RASED (Réseau d'Aides spécialisé aux enfants en difficulté scolaire) et ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).** En effet, la Communauté de Communes est compétente pour accompagner ces deux actions conduites par l'Education Nationale (achats des fournitures scolaires, subventions données pour les projets et achats de matériel / mobilier).

RASED / ULIS :

Depuis la loi handicap de 2005, de plus en plus d'enfants et de jeunes peuvent suivre une scolarité dans un cadre ordinaire.

En Haute Tarentaise, l'Ecole du Centre à Bourg Saint Maurice propose une ULIS qui reçoit des enfants de 7 à 12 ans ayant un léger déficit reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Cet enseignement permet à des élèves en difficulté pour diverses raisons, de trouver une classe adaptée à leurs besoins. L'enseignante-spécialisée mène avec chaque élève un projet personnalisé de scolarisation pour faire progresser l'enfant. Ces élèves sont tout à fait intégrés à l'école puisqu'ils participent aux mêmes enseignements que d'autres élèves pour : les langues, la musique et le sport. L'ULIS organise également un projet de classe autour de l'éducation civique.

ULIS l'Ecole du Centre à Bourg Saint Maurice 04.79.07.03.10

Les RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Elles complètent les aides personnalisées mises en place en 2008 et les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires. Les RASED rassemblent des psychologues scolaires et des professeurs des écoles spécialisés. Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

RASED Haute Tarentaise, Avenue Kennedy, Ecole Maternelle du Centre à Bourg Saint Maurice 04.79.07.09.65 ou 06.33.34.13.25 (psychologue)

- **Les élus ont ensuite approuvé la convention relative au service d'accueil de nuit des saisonniers.**

Proposé chaque année par la Communauté de Communes du 21 novembre et 17 décembre 2016 au sein de l'Auberge de Jeunesse à Séez. Ce service permet d'accueillir des personnes à la recherche d'un emploi en début de saison. Contre 3 euros par personne et par nuitée, ils peuvent y rester maximum 3 nuits le temps de trouver un emploi et/ou un logement. La Communauté de Communes s'appuie également sur l'association Coup de Pouce qui participe à la mise en œuvre de ce service. L'an dernier, 145 personnes ont été accueillies pour 245 nuitées. Plus d'information : www.hautetarentaise.fr

- **Toujours en matière de tourisme, les élus ont validé les conditions d'ouverture de la bagagerie** en gare de Bourg Saint Maurice (local Haute Tarentaise). Elle ouvrira du 10 décembre 2016 jusqu'au 29 avril 2017 dans l'Espace Haute Tarentaise à côté de la gare de Bourg Saint Maurice. De 8h30 à 18h30 des jeunes embauchés pour ce service, ouvriront la bagagerie chaque samedi et certains dimanches d'affluence (1er janvier, 12 et 19 février, 9 et 16 avril 2017). Le coût est de 2 euros par bagage pour 4 heures.

- **En fin de conseil, les élus en ont profité pour aborder différents sujets :** l'avancement des études pour la requalification du col de l'Iseran menées par la Communauté de Communes ; un point d'information sur l'avancée du SCOT Tarentaise, présidé par Gilles FLANDIN, Vice-président et maire des Chapelles ; la mise en œuvre de la loi NOTRE au 1er janvier et notamment de la compétence Tourisme ; ainsi que le projet éventuel de privatiser certains TGV pour les stations de Haute Tarentaise en début et fin de saison en proposant des services packagés.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le lundi 5 décembre 2016 à 18h00, centre de secours (caserne des pompiers) à Bourg Saint Maurice (ouvert à tous).

**Retrouvez prochainement toutes les délibérations prises sur : www.hautetarentaise.fr
Rejoignez aussi notre page Facebook : Haute Tarentaise Communauté de Communes**